

MODALITES DE SELECTION COLLECTIF FFGYM PARKOUR SAISON 2023

Ce document a pour objectif d'établir les différents principes et critères relatifs à la sélection du collectif France Parkour FFG pour les prochaines coupes du Monde de Montpellier prévue du 19 au 21 mai 2023 et de Sofia prévue du 8 au 10 septembre 2023.

Rappel des principes de sélection :

- Obtention de résultats de référence lors des compétitions internationales FIG ou sur le circuit professionnel,
- Potentiel de qualification en finale des compétitions internationales,
- Résultats obtenus lors du circuit compétitif fédéral.

Modalités de prise en charge :

- Prise en charge par la FFG :
 - Licence FIG
 - Engagement et frais d'inscription
 - Tenue France (dotation à déterminer avec le Pôle CEM de la FFGym)
 - Prise en charge de 4 compétiteurs selon le barème de cadrage de la FFG

Dans l'éventualité où un nombre supérieur de compétiteurs serait autorisé à participer, la prise en charge de la totalité des frais logistiques (*transport, hébergement, restauration, autres ...*) sera assumée par le participant ou son club.

Préalables aux sélections :

- Obligation d'être licencié FFGym pour participer aux compétitions FIG,
- Sélection aux compétitions FIG arrêtée après avis du DTN,
- Prérrogative de la FFGym pour l'inscription aux événements FIG,
- Signature et respect des chartes fédérales,
- Engagement écrit de participation à la compétition programmée.

Critères de sélection par discipline

En speed :

- Pour la coupe du monde de Montpellier prévue du 19 au 21 mai 2023 :
 1. Sélection prioritaire pour tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Speed,
 2. Prise en compte du classement à l'épreuve à l'étape 2 du circuit national Parkour de la FFG dans la limite des places restant à attribuer.
- Pour la coupe du monde de Sofia prévue du 8 au 10 septembre 2023 :
 1. Sélection prioritaire pour tout traceur médaillé lors de la coupe du Monde de Montpellier,
 2. Sélection de tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Speed,
 3. Prise en compte du classement du championnat de France de Parkour de la FFG dans la limite des places restant à attribuer.

En Freestyle :

- Pour la coupe du monde de Montpellier prévue du 19 au 21 mai 2023 :
 1. Sélection prioritaire pour tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Freestyle,
 2. Prise en compte du classement à l'épreuve à l'étape 2 du circuit national Parkour de la FFG dans la limite des places restant à attribuer.
- Pour la coupe du monde de Sofia prévue du 8 au 10 septembre 2023 :
 1. Sélection prioritaire pour tout traceur médaillé lors de la coupe du Monde de Montpellier,
 2. Sélection de tout traceur finaliste d'une compétition FIG en Parkour Freestyle,
 3. Prise en compte du classement du championnat de France de Parkour de la FFG dans la limite des places restant à attribuer.
- Critères spécifiques pour la sélection en Parkour Freestyle qui devront être obtenus **sur le circuit national**
 - Réalisation d'un minima de points et d'un niveau minimum de difficulté conformément au règlement technique national Parkour FFGym :
 - Garçons : total de 21 pts avec un niveau minimum de difficulté de 3 pts
 - Filles : total de 18 pts avec un niveau minimum de difficulté de 2,5 pts